Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260706-2026_07_073-DE

MAIRIE de NOSTANG

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 6 juillet 2026

Nombre de membres			
Afférents	Représentés	Présents	Nombre de votants
19	6	13	19

Date de la convocation : 15/06/2026
Date d'affichage : 15/06/2026

VOTE
A l'unanimité
Pour : 19
Contre :
Abstention :

Secrétaire de séance : Hélène MACKOWIAK

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué le quinze juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Présents : GOURDEN Jean-Pierre, AMAND Erik, BLAYO Jean-Marie, GUYONVARCH David, HALLOIN Sandrine, KOWAL Lucie, LE BIHAN Anne-Françoise, LE GUEN Sarah *(arrivée à 19h25)*, LOEZIC Pierre-Alain, MACKOWIAK Hélène, THOMAS Véronique, THOMAS Anne-Laure, TRECANT François.

Absents excusés 6 : ANDRÉ Hervé pouvoir à TRECANT François / BROQUARD Ghislaine à Jean-Pierre GOURDEN / DUPLESSIS Fabien à Sandrine HALLOIN / LE BELLOUR Julien à Pierre-Alain LOËZIC / LE FRAPPER Mélinda, pouvoir à BLAYO Jean-Marie / LE GULUDEC Antoine pouvoir à GUYONVARCH David

Application des dispositions de l'article L.2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales).

Absents *(sans pouvoir)* :

D-2026-07-073 *(1/2)*

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTALE AU TITRE DU PROGRAMME DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST) :

AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC AVEC CREATION D'UNE PLATEFORME AVEC IMPLANTATION D'UN SKATEPARK

Monsieur le Maire fait lecture du bordereau suivant :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune de Nostang poursuit une politique d'amélioration de son cadre de vie et de valorisation de ses espaces publics au bénéfice de l'ensemble de la population ;

Considérant que le terrain concerné nécessite un aménagement permettant de le rendre plus fonctionnel, plus accessible et plus agréable pour les usagers ;

Considérant que le projet prévoit une reconfiguration de l'espace public comprenant la modification de l'entrée du parking afin de mieux organiser les circulations, de distinguer les cheminements piétons des voies de circulation automobile et de créer des espaces clairement identifiés et sécurisés ;

Considérant que ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité des déplacements, de faciliter l'accessibilité du site pour tous les usagers et de rendre cet espace plus propre, plus fonctionnel et mieux structuré ;

Considérant que la réalisation d'une plateforme en enrobé destinée à accueillir un skatepark s'inscrit dans cet aménagement d'ensemble et permettra d'offrir aux jeunes un équipement sportif de proximité dans un environnement sécurisé, tout en favorisant les rencontres et les loisirs de plein air ;

Considérant que ce projet participe à l'amélioration du cadre de vie, à la sécurisation des espaces publics, au développement des pratiques sportives et de loisirs ainsi qu'au renforcement de l'attractivité de la commune.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260706-2026_07_073-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-07-073 (2/2)

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTALE AU TITRE DU PROGRAMME DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST) :

AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC AVEC CREATION D'UNE PLATEFORME AVEC IMPLANTATION D'UN SKATEPARK

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement du terrain de la rivière comprenant :

- la préparation et l'aménagement du terrain ;
- la réalisation d'une plateforme en enrobé destinée à recevoir un skatepark ;
- les travaux de voirie et de finition nécessaires à la mise en sécurité et à l'accessibilité du site.

Aménagement de l'espace public avec création d'une plateforme en enrobé destinée à l'installation d'un Skatepark

Montant estimatif des travaux : 22 522,90 € HT.

Présentation du plan de financement de l'ensemble du programme travaux de voirie

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Aménagement de l'entrée de l'espace public avec création plateforme skatepark	22.522,90 €	Subvention Conseil Départemental 25 %	5 630.72 €
		Autofinancement	16 892,18 €
TOTAL dépenses	**22 522,90 € €**	**Total recettes**	**22 522,90 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver les travaux d'aménagement de l'entrée de l'espace public avec installation d'une plateforme de skatepark tel que présenté ci-dessus, pour un montant total de **22 522,90 € HT** ;
- de solliciter une subvention au titre du **Programme de Solidarité Territoriale (PST)** au Taux de Solidarité Départementale calculé à 25 % ;
- d'arrêter le plan de financement définitif en fonction du montant de la subvention qui sera attribuée ;
- de préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, à signer tous les documents nécessaires à son instruction ainsi que toute pièce relative à l'exécution de cette décision.

Voté à l'unanimité par 19 Voix Pour,

Fait les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Secrétaire de séance, **Le Maire,**

Hélène MACKOWIAK **Jean-Pierre GOURDEN**

MAIRIE DE NOSTANG (MORBIHAN)

Nostang, le 06 juillet 2026
Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.